

En direct du conseil municipal De Tramayes le 5 février 2021

Bulletin d'information n° 231

Archivage des dossiers mairie

Depuis plusieurs années, la municipalité confie l'archivage de ses dossiers au centre de gestion départemental. Les règles d'archivage et d'indexage des dossiers sont nationales et il convient de les respecter. Cela permet d'avoir une uniformité nationale du codage et donc facilite la tâche du secrétariat en particulier lorsque qu'une nouvelle secrétaire arrive en mairie. Pour la petite histoire, on peut trouver dans les archives municipales un dossier avec interpellation du juge du tribunal administratif, dossier concernant un problème d'isolation extérieure de la gendarmerie, dossier clos en 1995 !

Vente de bien communal

Dans le cadre de l'aménagement des territoires, l'Etat souhaite résorber au maximum les logements vacants. C'est entre autres l'une des lignes directrices du dispositif « Petites Villes de Demain », dispositif que la commune de Tramayes vient d'intégrer. Afin de montrer l'exemple, la municipalité décide de vendre la parcelle AE 466. Cela concerne une petite maison touchant l'ancienne propriété de Pierre ROUX, lieu des brocantes de l'association de sauvegarde du patrimoine. Cette parcelle comprend une petite maison sur trois niveaux. Des travaux sont nécessaires pour la rendre habitable. Les personnes potentiellement intéressées peuvent prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie pour une visite puis remettre une offre dans une enveloppe close avant le jeudi 18 mars. Les propositions seront examinées par les conseillers municipaux lors de la réunion du 19 mars.

Dossier ensileuse

Pour rappel le conducteur d'une ensileuse de l'entreprise VIARD a eu un accident sur la route des Roches le 18 octobre 2013. Des frais de réparation de la chaussée et de mur de soutènement ayant été engagés par la municipalité, il a été nécessaire d'engager une procédure auprès du tribunal d'instance de Mâcon qui a conclu en l'entière responsabilité de l'entreprise VIARD le 28 janvier 2016. Cette entreprise a fait appel de ce jugement et par arrêt en date du 26 mars 2019, la Cour d'appel de Dijon a partagé les torts à moitié.

Par la suite, la société VIARD a saisi le tribunal administratif de Dijon afin de condamner la commune à l'indemniser à hauteur de la moitié de son propre préjudice. Par jugement en date du 12 novembre 2020, ce tribunal a rejeté cette requête. Mécontent de ce résultat, la partie adverse vient de saisir la Cour administrative d'appel de Lyon, ce qui relance une quatrième procédure juridique sur ce dossier. Espérons qu'une issue favorable puisse permettre à la municipalité de clore définitivement ce dossier.

Petites villes de demain

Dans le cadre de cette nouvelle labellisation, il est prévu le recrutement d'une personne, niveau ingénieur, qui sera chargée d'élaborer et de réaliser des actions permettant de renforcer l'attractivité territoriale. Cela touchera de nombreux domaines tels que l'habitat, le développement économique, la transition écologique. Ce poste sera financé à hauteur de 75 % par l'Etat. A priori il y aura un poste pour les quatre communes Dompierre les Ormes, Matour, Pierreclous et Tramayes. Ce poste sera sans doute positionné au siège de la communauté de communes.

Travaux ENEDIS

Depuis de nombreuses années, nous sommes victimes de coupures de courant d'une durée plus ou moins longue ce qui engendre des coûts annexes (déprogrammation de régulation, fermetures de commerces, remplacement d'appareils électriques, intervention d'électriciens ou de chauffagistes, ...). ENEDIS, le gestionnaire du réseau électrique, ne conteste pas ce constat et s'est engagé à tenter d'y remédier avec deux interventions distinctes.

La première devrait avoir lieu en avril 2021 et durer 4 à 5 semaines. C'est une intervention de remplacement de plusieurs dizaines de poteaux supports des lignes électriques sur la partie Sud – Est de la commune. Afin de travailler en toute sécurité, les tronçons de travaux seront déconnectés du réseau national. De fait, pour éviter des ruptures d'alimentation en courant électrique, des groupes électrogènes de forte puissance seront positionnés en des endroits stratégiques, principalement à proximité de postes transformateurs. **Dans cette configuration, ENEDIS signale que les usagers qui ont des appareils électriques, type chauffe-eau, programmés pour fonctionner la nuit et qui n'ont pas encore le compteur LINKY devront forcer l'usage de ces appareils en marche continue.** La déconnexion du réseau national va en effet priver ces compteurs de l'information jour – nuit.

La deuxième intervention devrait avoir lieu à l'automne 2021. Elle consistera à la pose d'un câble enterré dans la rue principale du bourg, câble permettant de relier le poste transformateur situé à l'entrée du bourg route de Saint Point (à proximité de l'ancienne gendarmerie) au poste transformateur situé dans la charrière des écoliers. Cette nouvelle liaison devrait permettre d'éviter les situations antérieures avec une moitié du bourg non alimentée en électricité alors que l'autre moitié est bien approvisionnée. Le conseil municipal fait remarquer à ENEDIS qu'avec le futur PLUI des constructions pourraient prochainement arriver à proximité du poste transformateur situé dans la charrière des écoliers et qu'il serait bien d'en tenir compte lors de la réalisation de ces travaux.

Travaux gendarmerie

Avec la livraison prochaine des logements, les premiers locataires pressentis ont été avertis de leur attribution d'appartements. Les demandes sont supérieures au nombre de logements disponibles mais en définitive elles concernent principalement des logements de type T3 ou T4. De fait le conseil municipal revient sur la proposition initiale de disposition des logements ce qui se traduit au final pas 5 T3, 3 T4 et 2 T5.

D'autre part le conseil municipal accepte un devis de 13 163 € ht pour faire une liaison en fibre optique entre l'ancienne gendarmerie et la mairie. Cela permettra de mieux gérer depuis la mairie la chaufferie de l'ancienne gendarmerie et la production des panneaux photovoltaïques.

Travaux mairie

Un aménagement de la mairie est prévu, au niveau notamment des étages situés en dessous et au-dessus de la mairie actuelle. L'objectif est de pouvoir proposer des salles permettant un accueil du public dans de bonnes conditions pour les différentes missions de service public (maison de services au public, permanences OPAH...) et des salles plus grandes pour les activités associatives collectives.

Après une consultation auprès de trois cabinets architectes, le conseil municipal a retenu la proposition de la SCP d'ARCHITECTURE COUDEYRE de Mâcon pour un montant de 19 980 €ht. Afin d'être au plus proche des besoins, il est prévu de faire une réunion avec les responsables associatifs de la commune. Des dossiers de demandes de subventions vont être adressés à la préfecture et au conseil régional Bourgogne Franche Comté dans l'espoir d'atteindre un financement des travaux le plus élevé possible, le budget de travaux estimé s'élevant à 185 000 €ht.

Site internet

Le site de internet de Tramayes a fait peau neuve avec l'appui d'une webdesigner, Isabelle Bouvier Boileau. Les différentes communes de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier auront progressivement toutes le même type de site pour une meilleure cohérence du territoire.

Rendez-vous sur tramayes.fr pour le découvrir. N'hésitez pas à nous remonter toutes vos remarques et les informations que vous souhaiteriez y trouver.

Etat civil

Etat civil	2018	2019	2020
Naissances	2	7	3
Mariages	3	7	1
Décès	46	46	52
Dont décès ehpad	29	38	26

L'année 2020 aura été impactée par la crise sanitaire. Malheureusement les accompagnements des défunts et de leurs proches n'ont pu être faits selon nos traditions, ce qui pénalise la période de deuil.

Nous ne pouvons que regretter cette situation et exprimer notre soutien aux familles concernées.

Quant aux mariages prévus pour l'année 2020 à Tramayes, plusieurs ont été reportés en raison des mesures sanitaires.

Information en direction des collégiens de Tramayes

Nous avons eu des réclamations en mairie sur le comportement de certains collégiens à la descente du bus le soir.

Nous demandons à ces adolescents de bien vouloir respecter les habitants des rues, et ne pas sonner aux portes.

Sapeurs Pompiers de Tramayes

Nous avons vécu une année particulière en traversant de notre mieux cette crise sanitaire sans précédent. D'ailleurs le rassemblement annuel de Sainte Barbe le premier Samedi de Décembre n'a pas pu avoir lieu cette année. Il est pourtant l'occasion de rencontrer les élus, de mettre en valeur nos Pompiers et de passer un moment agréable ensemble.

L'effectif opérationnel du Centre est de 20 Sapeurs-Pompiers Volontaires, avec 4 équipes d'astreinte ce qui permet de mobiliser les Pompiers seulement un week-end par mois.

Bilan des interventions sur les communes du secteur en cette fin d'année 2020.

Le Centre de Secours de Tramayes a réalisé 147 interventions en 2020. Elles se répartissent de la façon suivante : 52 pour Tramayes, 17 pour St Point, 30 pour Bourgvilain, 8 pour Germolles sur Grosne, 4 pour Saint Leger, 15 pour Pierreclous, 9 pour Serrières, 8 pour Cenves et 4 hors secteur.

Le secours à personne représente 75 % de nos interventions.

Vous l'avez sûrement constaté les interventions sont de plus en plus nombreuses et pour autant les effectifs pompiers ne sont pas à la hausse. La disponibilité des Pompiers Volontaires en journée reste difficile, nous devons parfois mutualiser les moyens humains et matériels pour une même intervention ce qui explique l'arrivée de plusieurs véhicules.

Des conventions de disponibilités sont possibles entre le Pompier, l'employeur et le SDIS 71.

Le lieutenant Cyrille BRIDAY est à votre disposition pour des explications complémentaires, particulièrement pour les employeurs de notre secteur.

Un grand merci au Maire, à la mairie, au conseil et à l'agent communal, qui ont permis la distribution du calendrier 2021, ainsi que pour le prêt des bâtiments communaux pour réaliser les manœuvres.

Le Centre de Secours et l'Amicale de Tramayes vous souhaite une très bonne année 2021.



Journées du patrimoine du 18 et 19 septembre 2021 à Tramayes

Appel à collecte de cartes postales, articles de presse, photos, objets, des cafés bars et des commerces d'antan à Tramayes

La mairie a constitué un groupe de travail pour réaliser une animation dans les rues de Tramayes lors des journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021.

Ce groupe recense l'ensemble des commerces, et spécifiquement les bars, qui ont existé dans le bourg de Tramayes lors du XXI^{ème} siècle. Nous proposons d'identifier visuellement ces lieux des symboles comme par exemple la pose d'une table et de deux chaises devant l'emplacement d'un ancien café. Des recherches de documents sont engagées (cartes postales anciennes, archives municipales, archives départementales, archives personnelles ...) et des interviews d'anciens viendront égayer certains lieux. La journée du patrimoine permettra alors de découvrir et de valoriser ces richesses historiques de notre village à travers différentes animations: exposition photos, réanimation conviviale des bars et commerces anciens.

Nous sollicitons toute personne pouvant prêter des documents et objets chargés d'histoire et de mémoires, comme ressources pour le futur.

Lotfi DEBBECHE